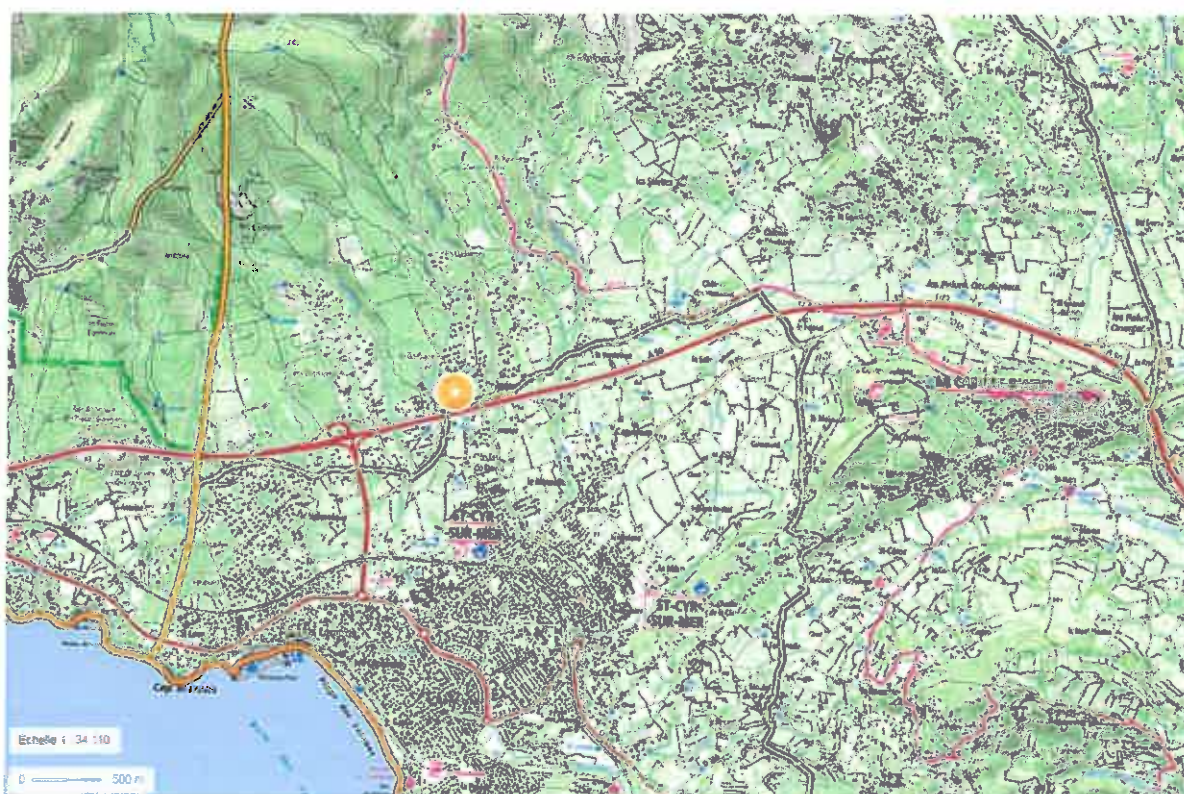


# La Barbarie – Domaine des Oliviers

## COMMUNE DE LA CADIÈRE D'AZUR

### I. Situation et occupation

#### A. Situation



#### B. Périmètre foncier

Le terrain d'assiette est constitué des parcelles 183, 184, 185, 186, 189, 191, 192, 193, 195, 196, 473, 474, 575 et 576 de la section AH, représentant une superficie d'environ 6,8 ha au lieu-dit La Barbarie.

## C. Noms et adresses

Propriétaires et demandeurs : identiques

SCCV La Barbarie

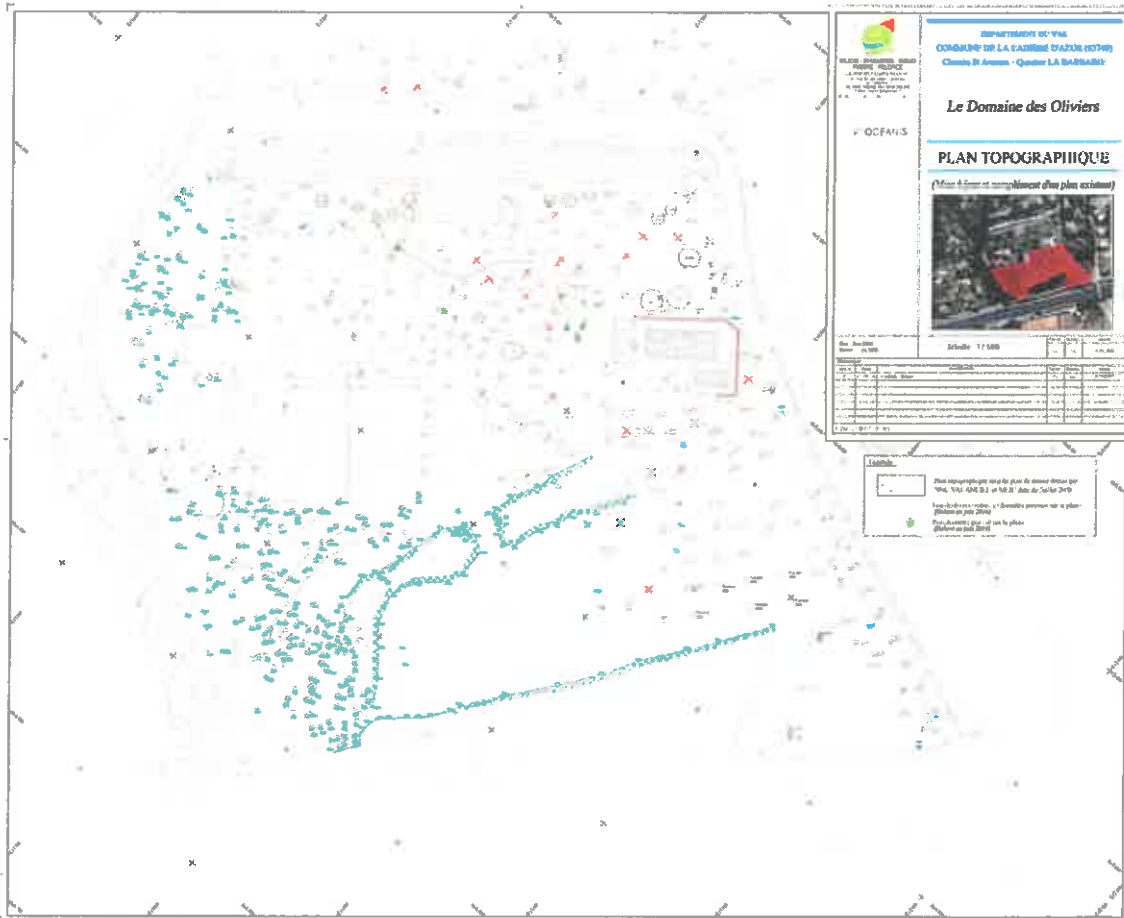
125 rue Gilles Martinet

34 000 Montpellier

## II. Photos du site



### III. Occupation actuelle



## IV. Présentation du projet d'aménagement

Le projet d'aménagement du secteur de La Barbarie – Domaine des Oliviers a été conçu par un travail en commun entre la Commune, l'Equipe de Maîtrise d'ouvrage accompagné de sa maîtrise d'œuvre mais également avec les différents Services de la DDTM et ses Conseils d'Etat (architecte et paysagiste conseil).

IL S'AGIT DE S'INSCRIRE DANS LE TERRITOIRE EN SE NOURRISSANT DU CONTEXTE !

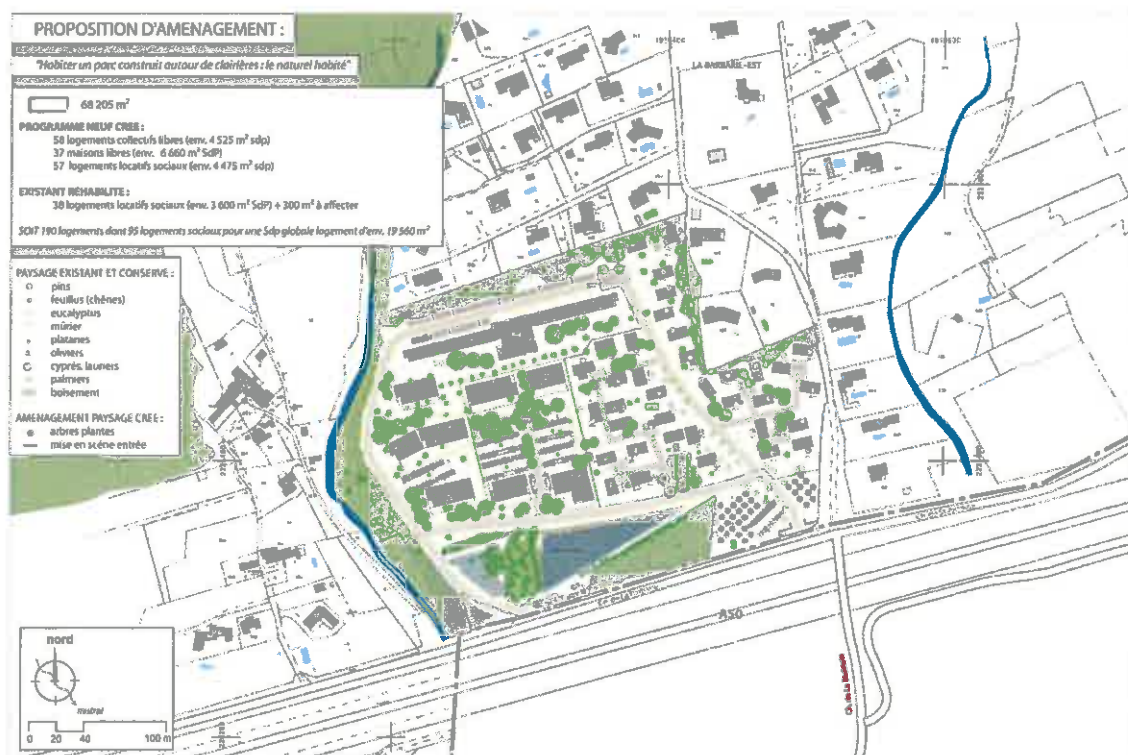
Le parti pris urbain et paysager s'attache à composer avec l'existant, il résulte de nombreux arpentages sur site et de relevés réalisés dans le cadre de l'étude d'impact. Le plan ci-dessous révèle les arbres existants et ceux supprimés (les poches vertes boisées sont conservées en l'état). Le bilan est fort pour la conservation des individus. De nombreux autres sont également plantés afin de renforcer le projet.



Notre parti pris, volontariste, fait le choix de composer avec ces structures, pour préserver les milieux les plus sensibles au Nord ou à l'Ouest.

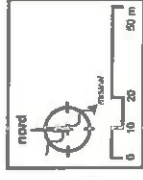
L'installation des formes bâties et des circulations au cœur des clairières ou sur les cheminements existants permet de conserver la majorité des sujets remarquables existants.

S'insérer dans le végétal est l'un des enjeux majeurs dans l'aménagement du site. Il s'agit de « glisser le programme dans le végétal » en s'installant dans les clairières existantes sans impacter les trames végétales existantes et de « composer le quartier sur ses valeurs naturelles en respectant les arbres » les plus remarquables.



## PAYSAGE

-  Masses végétales (bois) conservées
-  Arbres existants conservés
-  Arbres supprimés
-  Nouveaux arbres plantés lors du projet



Secteur La Barbare - Domaine Les Oliviers  
21/03/2019

SCCV LA BARBARIE



## V. Parcelles à défricher

Les parcelles AH 186-189-191-192-195-473-474-576 sont soumises à demande d'autorisation de défrichement.

Cependant, le projet a souci à préserver les masses végétales existantes le plus possibles. C'est pourquoi, seule une partie de ces parcelles sera défrichée et le projet ne demande pas le défrichement de la parcelle AH195.

Parcelle	Surface de la parcelle entière	Surface concerne par défrichement
AH 186	13 521 m <sup>2</sup>	727 m <sup>2</sup>
AH 189	3 640 m <sup>2</sup>	3 640 m <sup>2</sup>
AH 191	7 100 m <sup>2</sup>	4 095 m <sup>2</sup>
AH 192	18 424 m <sup>2</sup>	4 533 m <sup>2</sup>
AH 195	7 690 m <sup>2</sup>	0 m <sup>2</sup>
AH 473	402 m <sup>2</sup>	402 m <sup>2</sup>
AH 474	533 m <sup>2</sup>	92 m <sup>2</sup>
AH 576	5 624 m <sup>2</sup>	560 m <sup>2</sup>
<b>TOTAL</b>	<b>56 934 m<sup>2</sup></b>	<b>14 049 m<sup>2</sup></b>



Secteur La Barbare - Domaine Les Oliviers  
30/10/2019

SCCV La Barbare





**mop**  
Société  
SARL au capital de 100000€

Secteur La Barbare - Domaine Les Oliviers  
Symmora  
SCCV La Barbare

